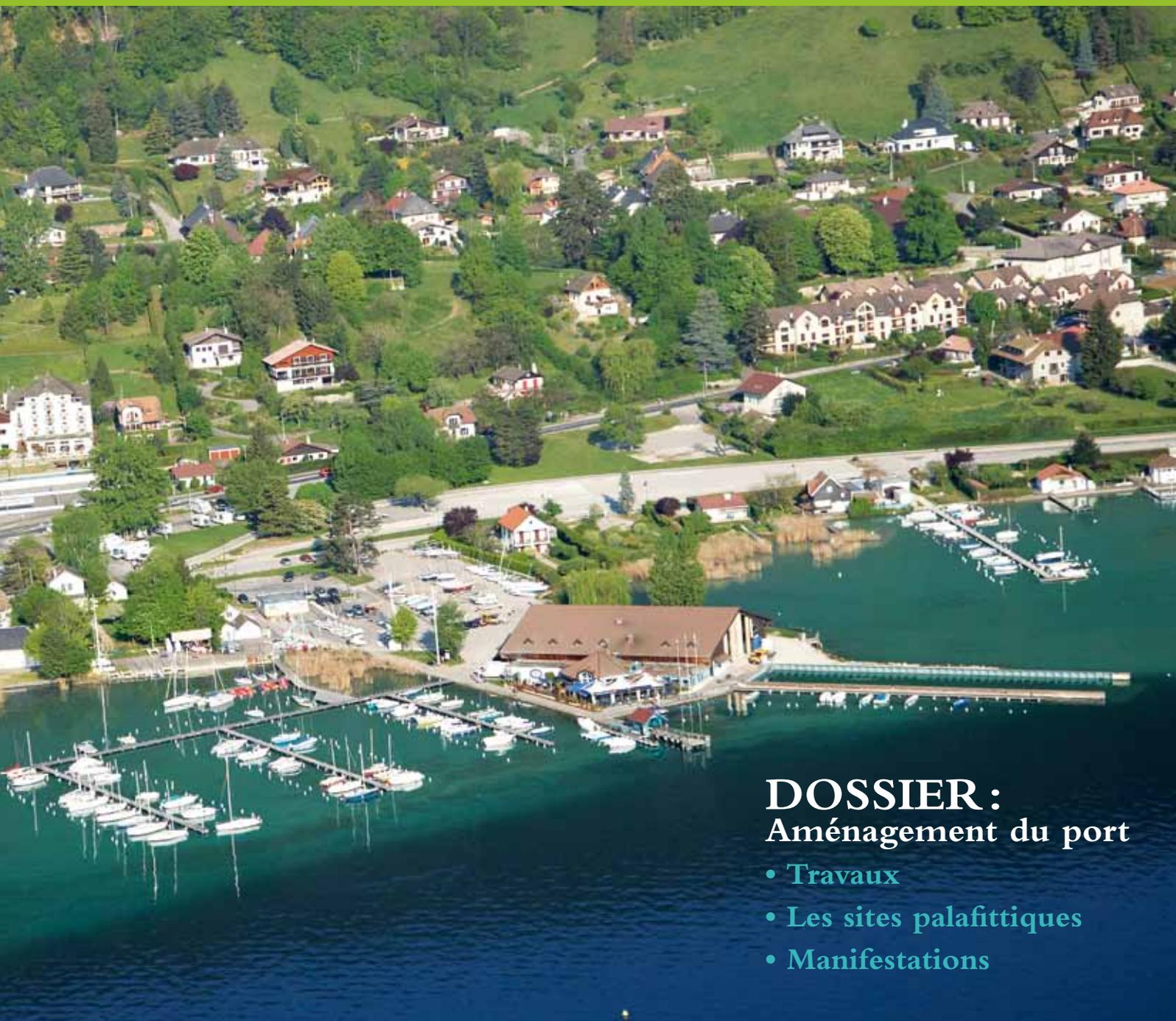




Sevrier



DOSSIER : **Aménagement du port**

- Travaux
- Les sites palafittiques
- Manifestations

Le mot du Maire



Sommaire

| | |
|------------------|------|
| Le mot du Maire | P 3 |
| Travaux | P 4 |
| Dossier : | |
| le port | P 6 |
| Budget, finances | P 9 |
| Economie | P 12 |
| Tri sélectif | P 13 |
| Vie scolaire | P 14 |
| Jumelages | P 15 |
| Patrimoine | P 16 |
| Manifestations | P 17 |

Bulletin municipal de Sevrier

Directeur de la publication : Jacques REY, maire.

Rédaction : la Commission Communication, information.

Président : Claude Mauriange.

Ont participé à la rédaction :

Martine Bergeret, Dominique Bouvier, Georges Falconnet,

Bernard Fontaine, Sylviane Godard, Yves Paris,

Martine Pointet, Agnès Prieur-Drevon,

Yves Vanhelmon, Hélène Verhli.

Photos libres de droits.

Page de couverture : le port de Sevrier.

Réalisation et impression : Kalistene Conseil.

Auparavant annuel, le bulletin municipal devient semestriel. Nous avons fait ce choix afin de coller au plus près de l'actualité municipale et de répondre à votre légitime besoin d'information.

Le Conseil Municipal s'investit actuellement sur trois grands chantiers : la révision du PLU, la poursuite de la réhabilitation de l'espace plage/port, la redéfinition du centre.

Le Tribunal Administratif, par jugement du 10 décembre 2010 a annulé le PLU de 2006. Cette décision remet donc en vigueur les règles d'urbanisme définies par le POS de 1994 mais elle reste sans incidence sur le calendrier et les orientations de la révision décidée en 2010.

Ce dossier avance dans le respect des étapes imposées par la procédure et le nouveau PLU devrait être opposable aux tiers à la fin du premier semestre 2012.

Le second chantier dans la continuité de l'opération plage réalisée l'année dernière concerne l'aménagement de l'espace du port incluant le relogement de nos clubs nautiques, l'organisation en terme de circulation, stationnement, sécurité et enfin l'embellissement paysager de ce lieu, vitrine touristique de notre Commune.

Enfin, le troisième chantier touche le centre, objet de maints débats depuis des décennies tant au sein des conseils municipaux successifs que de la population dont tous déplorent l'absence d'un véritable centre attractif et convivial.

Pour répondre à la fois :

- à une demande toujours plus forte en besoin de logements notamment de jeunes ménages,
- à l'exigence posée par la loi d'atteindre 20 % de logements aidés par rapport au total des résidences principales bâties. Pour mémoire, cette mesure entrée en vigueur cette année nous coûte 42 000 €; notre déficit en logements aidés étant d'environ 280 logements,
- à la nécessité de renforcer la lisibilité du centre,

nous avons pour volonté d'engager un programme de restructuration et de développement permettant de répondre aux demandes exprimées et visant à favoriser l'implantation de commerces et activités de proximité.

Par ailleurs, une commune, à l'heure du Grenelle de l'environnement ne peut pas s'exonérer des problématiques liées au déplacement. C'est ainsi, qu'en concertation avec la Communauté de Communes de la Rive Gauche du Lac d'Annecy, le Conseil Général et les élus des autres structures intercommunales, nous devons apporter des solutions dans ce domaine, faute de quoi Sevrier deviendra un simple quartier périphérique de l'agglomération d'Annecy, sans âme et sans prise sur son destin.

Dans cet esprit, le Conseil Général doit décider rapidement s'il garde dans ses objectifs la réalisation du tunnel sous le Semnoz; plusieurs axes de réflexion sont en cours d'étude pour envisager à terme le transport collectif dans notre secteur.

Croyez bien chers sevriolaines et sevriolains que votre conseil municipal est attentif et impliqué dans la recherche des solutions les plus adaptées à notre territoire. Nous n'excluons aucune piste susceptible d'améliorer les conditions de circulation et la qualité de vie de ses habitants.

Bonnes vacances à tous.

Jacques REY

// Travaux



Amélioration de la sécurité à l'école élémentaire



Une surface sous le préau a été clôturée pour y créer un espace pour le stockage des accessoires nécessaires à l'éducation physique. Ce matériel était précédemment entreposé dans un local sanitaire réservé aux adultes. La place ainsi libérée a permis d'y installer les vestiaires du personnel d'entretien, lesquels se trouvaient auparavant dans la pièce où les associations (Famille Rurale et APE) stockent leurs matériels. De la place a ainsi été libérée dans ce local. Elle pourra recevoir le matériel que ces associations ont entreposé dans un recoin mitoyen. En effet, ce stockage « sauvage » constituait un risque potentiel en matière d'incendie.

D'autres travaux ont été entrepris pour améliorer la sécurité de cet établissement :

- ✓ Jumelage des deux alarmes qui correspondaient aux deux tranches de construction et renforcement du

niveau sonore de celles-ci en certains endroits.

- ✓ Remise en état ou remplacement des ferme-portes.

- ✓ Amélioration du cheminement associé à l'issue de secours du premier étage.

- ✓ Réparation et essai du dispositif d'évacuation de fumées.

Lors de sa visite des lieux, la Sous-Commission départementale de Sécurité a également fait certaines remarques :

- ✓ Ne pas encombrer les voies de dégagement ou les issues de secours.

- ✓ Maintenir fermés les locaux à risque ou ceux pouvant constituer une impasse en cas de fuite d'un élève paniqué.

- ✓ Dépose des prises électriques « triplètes », celles qui forment un bloc de prises directement branché à la prise murale. Le modèle préconisé dans les établissements recevant du public est celui constitué d'une barrette de prises raccordée à la prise murale avec un fil souple.

Finalement, la Sous-Commission de Sécurité a émis un avis favorable.

À noter qu'au cours de cette visite, un exercice incendie a été pratiqué. Il est réconfortant de constater que nos élèves et leurs enseignants connaissent parfaitement les consignes de sécurité et les appliquent avec calme et discipline.

Camping municipal



Le portail d'entrée du camping municipal a été remplacé. Son déplacement est maintenant électrifié. Le portillon, côté piste cyclable, a également été rénové dans les mêmes conditions.

La découpe personnalisée a été faite par usinage laser dans les ateliers de la Serrurerie du Villaret à Saint Jorioz.

Un hamac fleuri

Le long de la RD1508, à la hauteur du camping municipal « Au Cœur du Lac », un hamac a été dressé par les jardiniers du service technique. Un peu de terre et des fleurs s'y prélassent. Nul doute que quand celles-ci se seront épanouies, nous trouverons là une invitation à profiter d'un repos estival que chacun jugera mérité.

Bien entendu, les autres massifs de fleurs n'ont pas été oubliés. On peut sans se tromper prédire que l'été sera fleuri à Sevrier.

Merci à ceux qui entretiennent les espaces verts et parterres de la commune.





Parking angle RD 1508 route du Port



Il s'agit de réserver l'usage de ce parking aux seules voitures légères.

Les abords ont été modifiés. Des portiques ont été installés à l'entrée et à la sortie de cette aire de stationnement. Celle-ci constitue une première réponse à la mise en place d'un parking relais pour permettre le covoiturage.

Cette aire ainsi aménagée esquisse la perspective que nous entendons mettre en place dans le projet de réhabilitation du port.



Restaurant de la plage

Sur le projet initial, la terrasse du restaurant de la plage était couverte de vélums soutenus par une ossature métallique. L'entreprise adjudicataire de ce lot ayant été défaillante, la première saison s'est déroulée sans cet équipement. Fort de cette première expérience, il a été décidé d'installer un store sur châssis rigide sur une partie de la terrasse. Au nord de celle-ci, une cloison vitrée a été posée.

Ainsi, les consommateurs pourront terminer leur repas en cas de dégradation brusque des conditions atmosphériques.

Un chantier naval à Sevrier?



Fin mars, une énorme grue a été installée sur le parking à bateaux du port. Aucun rapport avec le chantier voisin de réhabilitation du Slip Way. Le SILA mettait à l'eau six caissons flottants qui assemblés ont constitué une barge. Sur celle-ci ont été entreposés du matériel et du gros outillage dont une grue.

L'ensemble a été poussé jusqu'à

Duingt pour y refaire complètement le débarcadère, dans le cadre du programme d'accessibilité aux handicapés que le SILA a décidé pour l'ensemble des équipements dont il assure la gestion autour du lac. Tous les autres embarcadères déjà rénovés, l'ont été depuis la terre. Seul celui de Duingt a nécessité une intervention

depuis le lac pour des raisons évidentes de sécurité routière.

Le travail terminé la barge est revenue à Sevrier où elle a été déchargée. Les caissons flottants désaccouplés sont repartis par la route.

À noter que les opérations de mise à l'eau et sortie de l'eau ont pris plus de temps que le travail effectué sur site à Duingt.

// Le port

Le conseil municipal a clairement affiché son ambition de réhabiliter le secteur Port/Plage. La mise en valeur de ce quartier constitue un plus pour les Sevriolains et améliore le potentiel touristique de notre commune.

Après la rénovation réussie de la plage, le conseil municipal entend engager un projet de requalification du port, afin d'en améliorer l'organisation fonctionnelle tout en donnant de ce secteur une image plus qualitative.

L'idée maîtresse consiste à revaloriser le site, tant sur les aspects de paysages que de confort d'usage.

Première étape : réhabilitation du Slip Way

Annoncé dans le bulletin municipal n° 44 de juin 2010, le chantier de réhabilitation du Slip Way s'est ouvert à la mi-janvier 2011. Il devrait être terminé fin juillet. Cependant, le point sur l'avancement des travaux sera fait fin juin. Si nécessaire, le chantier sera interrompu durant juillet et août pour ne reprendre qu'en septembre afin de permettre à ce secteur de connaître une activité estivale normale, en toute sécurité.

Menée par le SILA, rappelons que cette réhabilitation permettra :

- ▶ Au locataire historique qu'est la CNLA, de conserver son atelier à proximité de la cale sèche.
- ▶ Au traiteur Pauvert d'agrandir sa salle de réception.
- ▶ A la commune de disposer de locaux pour y installer la Coulée Douce ainsi qu'un atelier que le club de plongée partagera avec le Cercle de Voile et le Canoë-kayak Club.

Un ponton parallèle à la rive nord-ouest sera installé. Il sera utilisé pour partie par la Coulée Douce pour l'embarquement et le débarquement des plongeurs et pour partie par les plaisanciers en attente de faire le plein d'essence de leur bateau.

D'autres activités commerciales pourraient être développées dans ce secteur, à l'initiative de la CNLA, en complément de la vente d'accastillage et de carburant.

Deuxième étape : projet de création d'une base nautique

Pour permettre la bonne exécution du chantier du Slip Way, le bungalow de la Voile a été déplacé et installé sur le parking proche. Tout porte à penser que cette nouvelle implantation est la dernière et qu'elle présente, enfin, un caractère véritablement provisoire.

En effet, le conseil municipal a décidé la création d'une base nautique pour permettre au Club de Voile et au Canoë-kayak Club de Sevrier de pérenniser leurs activités de loisirs et de formation. Ainsi, avec la Coulée Douce installée à proximité, le nouvel équipement constituera un élément fédérateur, tout en renforçant l'attractivité du site.

Cependant, la construction d'un ou plusieurs bâtiments affectés aux clubs aquatiques n'a de sens que si ce projet s'inscrit dans une réflexion globale de la restructuration du secteur. Celle-ci doit en premier lieu permettre de résoudre les dysfonctionnements actuels en termes de flux. Il s'agit d'éliminer les zones de danger pour favoriser une pratique sécurisée du site par les différents usagers. En second lieu, un effort sera entrepris pour valoriser le site par un traitement paysager de qualité. L'esprit du projet est que le caractère technique de l'espace portuaire s'efface au profit d'une perception paysagère cohérente avec le lieu et le panorama qu'il offre sur le lac et les montagnes.

Ces orientations ont été arrêtées avec le CAUE. Celui-ci les a ensuite retranscrites dans un cahier des charges détaillé qui a permis d'organiser la consultation des architectes.

13 équipes d'architectes et paysagistes ont fait acte de candidature.

3 ont été invitées à présenter un projet sous forme d'esquisses.

Le jury de sélection a retenu, à l'unanimité, l'équipe Ferre/Poncet (architectes) associés à Atelier Fontaine (paysagiste).

Les photos ci-jointes, extraites du dossier retenu, donnent une idée de la qualité du projet et de sa cohérence avec le descriptif de consultation.

Deux bâtiments de faible hauteur seront construits :

- Un pour le stockage des bateaux, au sud de la route du port, à la place des vieux locaux actuels.
- Un autre situé juste en face, de l'autre côté de la route du port. Celui-ci comprendra un espace d'accueil, une salle de réunion, des bureaux et un ensemble de douches et vestiaires. On pense déjà y accoler un WC public.

Le revêtement en bois domine en rapport avec la future finition des pignons du Slip Way et surtout avec le nouveau bâtiment de la plage. Ceci donnera à ce secteur une unité architecturale.

Le stockage extérieur des bateaux du CVS et du CKCS est prévu au bord du lac, côté sud, mais aussi entre le bâtiment d'accueil et le Slip Way. Cette disposition conforte l'idée d'une base nautique totalement orientée vers le lac. Elle permet surtout aux adhérents des clubs d'exercer leur activité dans un espace exclusivement piétonnier.

Une réflexion a été menée quant aux flux locaux, sans les réduire mais en les organisant.

La voie la plus au nord est réservée aux voitures et à leur stationnement. Ce dessin permet de distribuer la circulation automobile de façon plus





lisible en s'éloignant du nœud actuel qu'est le croisement avec la piste cyclable. La logique de cette option serait qu'ultérieurement cette voie se prolonge jusqu'à la RD 1508.

Le parvis, au sud-ouest du Slip Way, est une aire de service et de retournement permettant la desserte des activités économiques du secteur. La rampe de mise à l'eau a été réorientée, son accessibilité améliorée. Dès lors se dessine un autre espace piéton, le long du flanc nord-ouest du Slip Way, qui profitera en premier lieu à la Coulée Douce.

La route du port reste piétonne, propice à la promenade.

L'aspect paysager a été particulièrement soigné, avec la volonté affichée de créer, depuis la RD 1508, une véritable percée verte orientée vers le lac entouré des montagnes qui nous sont familières mais que les visiteurs ne cessent d'admirer. Le trait est pur. Les constructions prévues participent de la perspective visuelle. On peut même imaginer que le Slip Way rénové perde de son austérité et occupe dans ce paysage un volume moins imposant, mieux intégré.

L'esquisse initiale va évoluer vers des avant-projets plus détaillés pour permettre le dépôt du permis de construire à la fin juin.

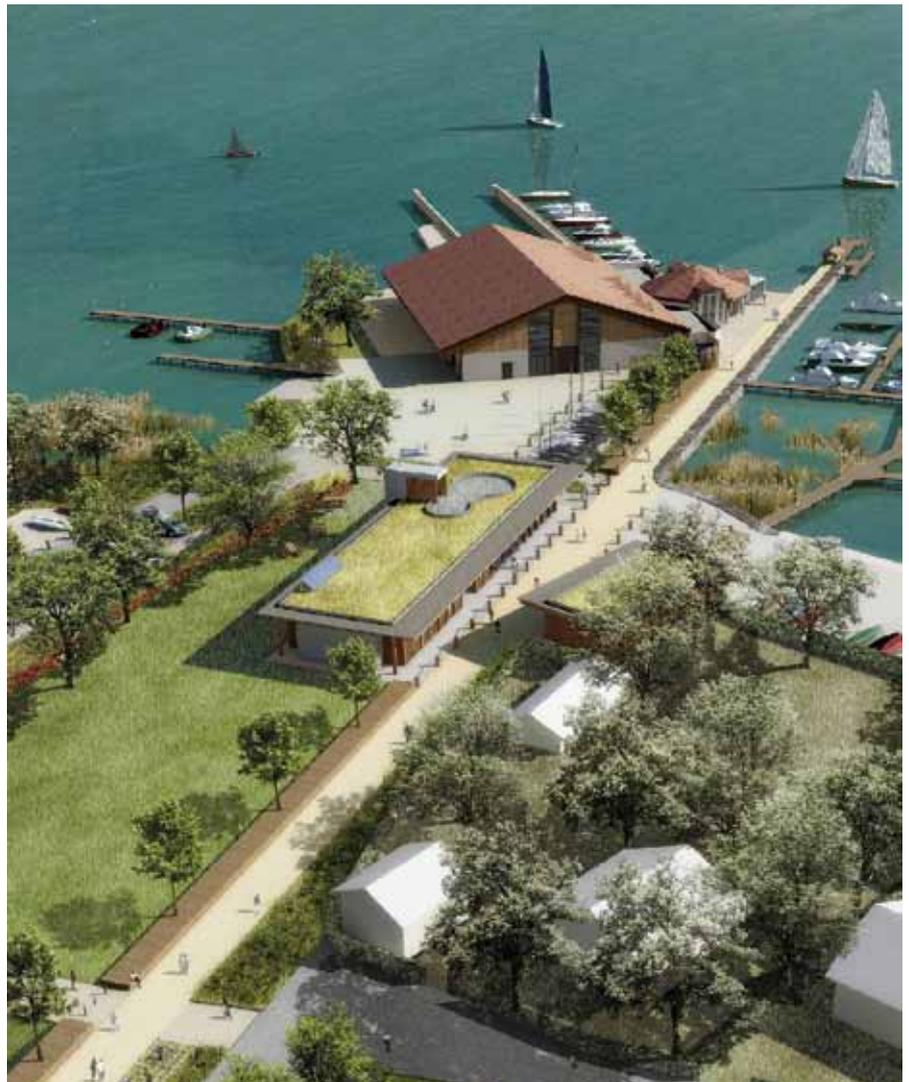
Mais les élus réfléchissent aussi à la possibilité d'aller plus loin que la simple construction des bâtiments. Ils cherchent les moyens pour réaliser en même temps l'espace paysager compris entre la piste cyclable et le lac.

Troisième étape : requalification de l'espace entre Port et Plage

Cette dernière phase sera indispensable pour l'homogénéité et la finalité du projet de ce secteur à vocation touristique. Il est cependant trop tôt pour en parler avec précision tant en ce qui concerne le descriptif que le calendrier. Les idées qui sont avancées actuellement sont :

- ▶ Déplacement de la piste cyclable le long de la route de la plage, ce qui permet de décaler le stationnement et son accès vers l'ouest. Le trafic automobile sur la route de la plage serait alors considérablement réduit.
- ▶ Prolongement jusqu'à la RD 1508 de la voie réservée aux véhicules à moteur à destination du port. Dans ce schéma, le trafic automobile qui coupe la piste cyclable ne concerne que les véhicules allant au port ou à destination de la plage, ceux appelés à stationner ayant été détournés plus en amont.
- ▶ Finition de l'immense parking en créant côté plage une aire de stationnement « verte » (plots noyés dans un gazon). En effet, ce parking n'est complet que deux mois et quelques week-ends dans l'année. Le reste du temps, c'est donc l'aspect verdure qui prédominera.
- ▶ Souhait de créer un équipement touristique pérenne à proximité de la RD 1508.

Bien évidemment, nous aurons l'occasion de revenir plus en détail sur cet ambitieux projet au cours de prochains numéros.



// Budget finances

Un bref rappel en préambule. Le Compte Administratif de la Commune retrace les dépenses et recettes enregistrées au cours d'une année. Le B.P. ou Budget Primitif est une prévision de recettes et de dépenses pour l'année à venir. L'un comme l'autre sont divisés en deux sections équilibrées en recettes et en dépenses :

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle permet au jour le jour la gestion de la Collectivité et elle est constituée :

- ▶ en dépenses des charges répétitives de gestion courante (achat de fournitures, salaires, frais financiers, assurances, etc.),
- ▶ en recettes des ressources de la Commune (produits des services, produits domaniaux, impôts et taxes...).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Elle enregistre en dépenses tout ce qui peut être considéré comme un enrichissement du patrimoine communal

(achats immobiliers, construction ou rénovation de bâtiments, création de réseaux ou voiries...). À cet égard, le remboursement du capital de la dette est une dépense d'investissement puisqu'il contribue à une diminution du passif de la Commune et donc à une augmentation de ses actifs.

La section recettes d'investissement est quant à elle constituée pour l'essentiel par l'excédent recettes/dépenses de fonctionnement, de recettes fiscales spécifiquement affectées à la section d'investissement (taxe locale d'équipement, fonds de compensation de la TVA) et de recettes non fiscales (subventions, aliénations de biens...)

Plus notre excédent de fonctionnement



est important moins s'impose le recours à l'emprunt pour financer nos investissements.

Ci-après tableau de l'évolution de notre Compte Administratif sur la période 2007/2010 :

| DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT | | | | |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
| Charges à caractère général (011) | 877 003 | 845 738 | 906 434 | 910 399 |
| Charges de Personnel (012) | 1 516 883 | 1 553 406 | 1 648 268 | 1 627 164 |
| Charges de gestion courante | 567 476 | 554 183 | 428 252 | 475 534 |
| Intérêts des emprunts | 493 464 | 701 509 | 444 860 | 412 812 |
| Charges exceptionnelles | 9 086 | 2 865 | 13 390 | 5 554 |
| Opérations d'ordre | 5 100 | 397 383 | 104 437 | 119 263 |
| TOTAL | 3 469 012 | 4 055 084 | 3 545 641 | 3 550 726 |

| RECETTES DE FONCTIONNEMENT | | | | |
|--|------------------|------------------|------------------|------------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
| Fiscalité directe | 2 155 628 | 2 261 065 | 2 261 124 | 2 366 150 |
| Dotations de l'État/ Département | 1 124 869 | 1 152 875 | 1 274 370 | 1 260 151 |
| Dont DGF | 907 076 | 916 582 | 972 197 | 966 695 |
| Fiscalité indirecte (Taxe sur électricité) | 96 991 | 103 847 | 108 674 | 109 159 |
| Cessions d'immeubles | 5 100 | 334 351 | 36 972 | 55 000 |
| Produits des services | 455 631 | 438 176 | 519 475 | 524 728 |
| Autres produits | 480 052 | 517 906 | 482 932 | 435 729 |
| TOTAL | 4 318 271 | 4 808 220 | 4 683 547 | 4 750 917 |

// Budget finances

| DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDES LIGNES | | | | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
| Remboursement Capital | 493 272 | 481 158 | 440 099 | 450 824 |
| Frais d'études | 27 529 | 14 340 | 10 160 | 60 014 |
| Travaux | 1 249 025 | 429 415 | 383 870 | 1 401 982 |
| Équipements | 80 466 | 38 450 | 40 366 | 94 557 |
| Acquisitions | 320 032 | 215 930 | 454 549 | 498 684 |

| RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDES LIGNES | | | | |
|---|----------------|----------------|----------------|---------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
| Subventions | 118 194 | 81 662 | 119 360 | 60 890 |
| Emprunts | 600 000 | 101 464 | 0 | 162 250 |
| FCTVA | 123 131 | 45 240 | 166 499 | 69 439 |
| TLE | 77 639 | 126 714 | 82 758 | 84 085 |
| Excédent de fonctionnement | 820 800 | 886 396 | 619 352 | 1 045 598 |

Nota : l'augmentation importante du poste intérêts des emprunts en 2008 est liée au fait que la Commune passant le cap des 3 500 habitants, la prise en compte des intérêts des emprunts se fait au 31 décembre de l'année considérée et non plus à la date anniversaire des emprunts. Un ajustement a donc dû être fait en 2008 sans lequel les intérêts auraient représenté 508 506 €.

L'évolution de notre Compte Administratif nous permet de relever :

- les efforts faits dans la maîtrise de nos dépenses générales et de nos charges de gestion courante,
- le tassement des dotations de l'État,
- la stagnation voire le recul de nos ressources propres,
- la part importante de la recette provenant des impôts et taxes.



Notre capacité d'autofinancement de nos investissements augmente néanmoins et elle est traduite par le tableau ci-après :

| SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION | | | | |
|----------------------------------|----------------|----------------|------------------|------------------|
| | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 |
| Épargne de gestion | 1 342 723 | 1 454 645 | 1 582 766 | 1 613 003 |
| Épargne brute | 849 259 | 753 136 | 1 137 906 | 1 200 191 |
| Épargne nette | 355 987 | 271 978 | 697 807 | 749 367 |
| Autofinancement | 479 118 | 317 218 | 864 306 | 818 806 |

Définitions :

- ▶ **ÉPARGNE DE GESTION** : recettes de fonctionnement – dépenses de fonctionnement, à l'exception du remboursement des intérêts d'emprunts.
- ▶ **ÉPARGNE BRUTE** : épargne de gestion – remboursement des intérêts d'emprunts.
- ▶ **ÉPARGNE NETTE** : épargne brute – remboursement du capital de la dette.
- ▶ **AUTOFINANCEMENT** : épargne nette + FCTVA perçu par la commune.

LA DETTE COMMUNALE

Elle reste importante. Depuis 2008, nous avons fait le choix de financer autant que possible nos investissements par nos ressources propres et de limiter au strict nécessaire le recours à l'emprunt. Cela nous a permis d'infléchir la tendance et d'engager un processus de désendettement.

Mais ne nous leurrions pas. Les investissements lourds en cours (aménagement du port) ou à venir (restructuration du centre, mise aux normes accessibilité des bâtiments publics et voiries...) ne pourront être financés par nos seules ressources.

| LA DETTE | | | | |
|--|----------------|----------------|------------------|------------------|
| | 31/12/ 2007 | 31/12/ 2008 | 31/12/ 2009 | 31/12/ 2010 |
| Capital restant dû au 31/12 | 11 132 797 | 10 814 215 | 10 374 116 | 10 085 542 |
| Encours de la dette/habitant | 2 525 | 2 453 | 2 353 | 2 287 |
| Rappel épargne brute | 849 259 | 753 136 | 1 137 906 | 1 200 191 |
| Capacité de désendettement exprimée en années * | 13.11 | 14.36 | 9.12 | 8.40 |

* Encours de la dette au 31/12 divisé par l'épargne brute



// Budget finances

LE BUDGET PRIMITIF 2011

Le budget 2011 se situe dans la continuité de l'action menée depuis 2008 et se caractérise par deux axes prioritaires : maîtriser nos dépenses de fonctionnement sans affaiblir la qualité de nos services publics et poursuivre une politique d'investissement ciblée pour améliorer le quotidien des habitants de Sevrier.

Établir un budget, notamment en matière d'investissement doit concilier deux préoccupations essentielles : répondre aux besoins d'équipement et inscrire l'action des élus dans une vision à long terme.

Pour 2011, et le débat d'orientation budgétaire l'a clairement indiqué, l'action de la Commune s'inscrit dans un contexte économique tendu où toutes les collectivités locales sont confrontées à un désengagement de l'État. Pour autant, notre devoir est de maintenir le niveau de l'offre de services publics et également de soutenir, à notre échelle, l'économie locale. Investir tant dans des équipements publics que dans la préservation de notre patrimoine contribue à ces objectifs. Le dynamisme de Sevrier en dépend.

Le budget constitue l'outil fondamental de la démarche des élus et traduit leur volonté de concrétiser des projets ambitieux au premier rang desquels figure l'aménagement du centre.

Le Budget Primitif 2011 s'élève à 8 453 350 € dont :

- **5 227 766 € en fonctionnement**
- **3 225 584 € en investissement**

► La section de fonctionnement

✓ Les dépenses

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget Primitif 2011 s'élèvent à 3 929 000 €, soit une hausse de 6.90 % par rapport aux dépenses réelles prévues au B.P. 2010, hausse essentiellement due aux conséquences de la réforme fiscale puisque notre Commune devient contributrice au FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources). Cette contribution mise à part la hausse réelle n'est que de 0.78 %.

Les **dépenses à caractère général** s'élèvent à **1 033 131 €** (en baisse de 0.25 % par rapport au B.P. 2010).

Les **frais de personnel** s'élèvent à **1 698 789 €** (+ 0.49 par rapport au B.P. 2010) hausse due aux changements d'échelon et de grade de certains agents.

Les **intérêts payés sur les emprunts** continuent de diminuer en 2011 (**361 600 €** au lieu de 390 832 € en 2010).

✓ Les recettes

Les **recettes réelles de fonctionnement** du Budget Primitif 2011 s'élèvent à **4 891 784 €** (en hausse de 4.98 % par rapport au BP 2010) malgré la baisse significative des contributions de l'État - 7,2 %, et le phénomène aggravant de la réforme de la taxe professionnelle.

L'augmentation de nos recettes provient essentiellement de la hausse des bases décidée par l'État (+ 2 %) de l'augmen-

tation de l'assiette et de la baisse du taux d'abattement de la taxe d'habitation initiée en octobre 2010. Pour 2011, le Conseil Municipal a décidé un gel des taux d'imposition.

Nos **ressources propres** résultant du produit des services (pontons, redevances crèche halte-garderie, restaurant scolaire, etc.), des redevances des fermiers (camping municipal, plage) et des revenus des immeubles (loyers divers) représentent une recette estimée de **754 720 €**, soit 15.40 % du total de nos recettes de fonctionnement (15.60 % au BP 2010).

Notre **autofinancement** continuera de croître puisqu'il passera à **1 203 500 €** confirmant la tendance des précédents exercices.

► La section d'investissement

✓ Les dépenses

Les **dépenses réelles d'investissement** du BP 2011 s'élèvent à **2 282 110 €**.

Les deux opérations d'équipement les plus importantes votées par le Conseil Municipal le 11 avril 2011 portent sur la réhabilitation du port et l'agrandissement de l'Écomusée. Lancées en 2011 elles sont financées sur plusieurs exercices.

Pour 2011, 420 000 € pour le port et 100 325 € pour l'Écomusée ont été inscrits au BP.

Par ailleurs, des crédits ont également été inscrits pour des opérations concernant les biens communaux :

| | |
|---|-----------|
| Agencement de terrains | 340 900 € |
| Mairie | 66 100 € |
| Bâtiments scolaires | 32 240 € |
| Cimetière des Provendes..... | 22 000 € |
| Réfection toiture tennis couverts | 46 000 € |
| Trottoirs et enrobés | 58 000 € |
| Parking route du Port | 28 000 € |
| Réfection ponton des Seines | 5 000 € |
| Équipements plage | 24 000 € |
| Accessibilité etc. | 90 000 € |

Concernant ce dernier poste, la mise aux normes accessibilité de nos bâtiments et voiries deviendra un enjeu majeur pour les prochains exercices et nous obligera à faire des choix tant du point de vue de la rationalisation de l'utilisation de nos installations existantes que de nos prochaines réalisations.

✓ Les recettes

Outre l'excédent de fonctionnement 2010, elles sont constituées par :

- Le fonds de compensation de la TVA 35 738 €
- La taxe locale d'équipement 90 000 €
- Les subventions attendues 208 500 €
- Les dotations aux amortissements 94 282 €
- Un emprunt de 300 000 € destiné à financer le réaménagement du port

// Économie

Follement Fleur

Ouverture d'un magasin de fleurs le 21 avril 2011, Follement Fleur est une enseigne déjà connue dans le bassin annécien. M. Mariani propose des compositions florales toutes occasions, avec un libre-service extérieur et la réalisation de bouquets par des professionnels.

Ouverture 7 j/7 de 8h30 à 20h30.

3776 route d'Albertville - Sevrier

Tél 04 50 45 86 69



Jourdeviolette

Jourdeviolette est un atelier dont les créations d'accessoires et de vêtements dans l'univers des enfants, sont réalisées en Haute-Savoie artisanalement et en édition limitée. Des cours de couture autour de thèmes variés sont également proposés.



L'e-boutique et toutes les informations sont disponibles sur le site : www.jourdeviolette.com

Le Petit Ristorante

Produits maison de la cuisine traditionnelle italienne

Gérant : Monsieur Eric Delarette.

Le Chef : Anna Puccio.

3621 route d'Albertville- 74320 Sevrier

Tél. 04 50 51 02 34



Motoculture des 4 saisons

Changement d'adresse

Passionné de mécanique depuis son plus jeune âge, dans le domaine de la motoculture, espaces verts depuis 10 ans, Patrick Tissot accueille ses clients dans un nouvel espace de vente et atelier au 3621 route d'Albertville (derrière les Cycles Toinet).

Ces nouveaux locaux lui permettent d'offrir une véritable vitrine de toute la gamme de matériel et un atelier plus spacieux et fonctionnel, dans une zone en pleine expansion.



Restaurant Côté Plage

Changement de gérant

Situé sur la plage de Sevrier, le restaurant Côté Plage vous accueille tous les jours, midi et soir, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Avec sa vue panoramique à 180° sur le lac, et dans un tout nouveau style, venez découvrir une carte traditionnelle riche et variée.

Au menu : salades, grillades, et pois-



sons, ainsi qu'une formule « business » tous les midis de semaine.

Repas de groupe, Anniversaires, infos et réservations au 04 50 52 84 27.

384 Route de la Plage - 74320 Sevrier

Fraises et Basilic

Nicolas et Yannick, bercés dans le commerce de primeurs depuis leur plus tendre enfance, proposent des produits de qualité de nos terroirs français. Ce magasin de proximité propose une large gamme de produits ainsi que du bio pour les particuliers et ravitaille également une quarantaine d'hôtels et de restaurants de la région.



Le marché de Sevrier



Tous les mercredis de 7h à 12h30

// Tri sélectif

La mise en place du tri sélectif continue sur le territoire et de nouveaux points sont en prévision pour l'année 2011 et 2012 :

- **Route de la Planche** : derrière le bâtiment des services techniques (sous réserve que ce point reste propre).
- **En contrebas de la mairie** (sur le grand parking).
- **Campings** le Cœur du Lac, le Panoramic, l'ACCF pour les emballages et le verre.
- **Chemin de la Liaz** (2012).
- **Le long de la RD1508**, lotissement les Ecombes (2012).
- **Route du col de Leschaux** : vers le monument aux morts (2012).

Depuis l'été dernier, le tri a été installé sur la plage et lors des manifestations locales.

Rappel des consignes de tri

> Stop aux dépôts sauvages

Toutes les semaines, lors du nettoyage des points de tri, les agents de la collectivité ramassent des cartons, des tissus, des déchets verts, des casseroles, des jouets, des parapluies, des écrans, sacs d'ordures ménagères, pots de peinture...



Il est strictement interdit de déposer les déchets à même le sol. Ils doivent être triés et apportés en déchetterie afin de suivre une filière spécifique d'élimination. Merci de respecter les usagers et aussi les agents.

La déchetterie est ouverte tous les jours sauf le dimanche après-midi et les jours fériés.

> Opération composteur

1/3 de nos déchets alimentaires sont compostables. Afin qu'ils puissent être valorisés et non incinérés avec les ordures ménagères, vous pouvez les composter. Le mélange des déchets de cuisine avec un peu de déchets du jardin (pelouse, feuilles...) permet d'obtenir du compost : amendement utilisable dans le jardin ou pour le rempotage.



Depuis 2008, plus de 430 composteurs distribués sur le territoire.

Si vous aussi vous souhaitez valoriser vos déchets organiques, renseignez-vous auprès de Mlle Rischmann au 04 50 68 60 62 ou par mail : juliette.rischmann@ccrgla.fr (coût du composteur : 25 euros).

> Collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux)

Depuis l'été 2010, la Collectivité organise la collecte des DASRI au sein des pharmacies du territoire. Cette collecte est réservée uniquement aux particuliers en auto traitement. Vous pouvez venir déposer dans un contenant solide : aiguilles, rasoirs, médicaments périmés sans le carton, sondes, tuyaux, drains.



// Vie scolaire

Dis-moi dix mots qui nous relie

Dans le cadre de leur formation Bac Pro « Services en Milieu Rural », 20 élèves du lycée professionnel Les Roselières ont réalisé une exposition en collaboration avec l'institut Guillaume Belluard. Cette exposition s'est faite dans le cadre de « la Caravane des dix mots 2011 » au centre de vacances Les Balcons du Lac du 9 au 15 avril 2011.

La Caravane des dix mots c'est « aller à la pêche au sens des mots au-delà de leur propre définition, afin de montrer la richesse et la diversité que tout être humain porte en lui ». La Caravane des dix mots est un outil d'échange et d'expression.

Les « dix mots » adoptés en commun par un consortium de partenaires francophones illustrent le thème du partage et de la solidarité :



- Avec • Chœur • Main • Agapes
- Réseauter • Fil • Cordée
- Harmonieusement • Complice
- Accueillant

Durant leurs cours d'éducation socio-culturelle, les élèves ont réalisé des œuvres seuls, à deux, à cinq et à dix et ont eu l'opportunité de travailler avec deux artistes, l'un plasticien, l'autre calligraphe.

Ce projet a permis de :

► Mettre en place un projet d'action culturelle à l'échelle de leur territoire en prenant pour point de départ la contrainte commune des « dix mots ».

► Susciter l'expression et la créativité des jeunes.

► Mener un travail de terrain avec des artistes locaux, en croisant les champs artistiques, sociaux et linguistiques.

► Prendre part à un réseau international, vivier d'une « francophonie des peuples » active et créative, qui compte aujourd'hui une quarantaine d'acteurs partenaires sur 5 continents.

Les élèves témoignent : « Au cours de ce projet, nous avons développé notre créativité, nous nous sommes rapprochés les uns des autres. Il nous a per-

mis également de communiquer, de partager avec des publics différents. Nous ne pensions pas obtenir un tel succès, la télévision locale s'est même déplacée pour nous et a fait un reportage. »

Pour l'enseignante responsable, fière du travail de ses élèves, de leur investissement et de leur motivation « Ce ne fut que du bonheur malgré les doutes et les peurs ».

« Histoires pressées »



C'est le titre du spectacle musical avec lequel les enfants des écoles élémentaires de Sevrier et St Jorioz nous ont régales le 22 avril dernier. Les enfants des deux écoles, les musiciens et les enseignants du CPML se sont associés pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs venus les écouter. C'est avec un engagement certain qu'ils ont interprété les chants et comptines issus du livret musical composé par Jean-Marc Hicter qui nous a quittés prématurément l'été dernier. Ce fut un hommage poignant dans lequel les enfants ont mis tout leur cœur. Ces airs et ces paroles pleines d'espièglerie nous ont plongés, le temps d'une soirée, dans un univers frais, léger et parfois coquin. Bravo aux enseignants et intervenants en musique pour ce travail qui clôture une année de préparation.



Tout au long de l'année scolaire, Nergjivane, Ganimete et Qendresa se sont jointes à l'équipe de surveillance des enfants au restaurant scolaire et dans la cour. Elles l'ont fait bénévolement. Nous les en remercions vivement.

Une bonne nouvelle pour l'école

Ouverture d'une classe élémentaire pour la rentrée prochaine !

// Jumelages

// Solidarité

Jumelage Sevrier - Le Guilvinec



Début février était la date choisie par Hélène Tanguy, maire de notre commune jumelle, pour venir nous rendre visite, accompagnée d'une dizaine d'élus et sympathisants du jumelage, tous très désireux de voir Sevrier sous la neige.



Nous avons ensuite emmené nos visiteurs dans les stations du Grand-Bornand puis du Semnoz. Accueil et verre de l'amitié offerts en mairie, montée en télésiège à la station de la Floria, découverte de la fabrique du reblochon au Chinaillon furent les points forts de cette belle journée du samedi.

Le lendemain matin, c'est une visite guidée de la Vieille Ville et du Château d'Annecy qui était proposée à nos amis bretons pour se retrouver dans l'après-midi sur le plateau du Semnoz et profiter d'une très belle vue panoramique sur tout l'arc alpin. Un magnifique coucher de soleil sur nos cimes et une excellente fondue savoyarde savourée dans la joie et la bonne humeur clôturaient cette journée bien remplie. Naturellement, nos amis guilvinistes ont pu visiter l'Écomusée du Costume Savoyard et le Musée de la Cloche (visite commentée par André Paccard lui-même), avant de repartir pour l'aéroport.

Bien sûr, ces quatre jours passés ensemble ont permis de tisser de nouveaux liens, particulièrement entre les présidentes et présidents d'associations de parents d'élèves de nos deux écoles, d'entretenir et d'enrichir les liens d'amitié créés maintenant depuis sept ans entre nos deux communes jumelles. La prochaine étape pourrait bien être un voyage en terre bretonne prévue en mai 2012.

Kénavo et à bientôt, chers amis du Guilvinec.

► Permanence de l'assistante sociale

Mme Carole Mermet, à la mairie de Sevrier le mardi de 9h30 à 12h00. Prendre rendez-vous par téléphone au Relais social de Saint-Jorioz au 04 50 77 03 18.

► Livres à domicile

Nous vous rappelons qu'un service de portage de livres pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, fonctionne grâce à l'aide des membres de la commission des Affaires Sociales. Une personne de la commission vous apportera les livres ou périodiques que vous aurez choisis à partir d'une liste proposée. Des livres à gros caractères et en anglais sont également disponibles. Vous pouvez emprunter jusqu'à 8 ouvrages pour 3 semaines. Si ce service vous intéresse, vous pouvez appeler Mme Dupanloup à la mairie au 04 50 19 01 10.

► Bibliothèque sonore

Pour les personnes qu'un handicap moteur ou visuel empêche de lire, la bibliothèque sonore d'Annemasse propose un service gratuit: la mise à disposition de livres ou de revues enregistrés par des bénévoles (donneurs de voix), sur K7 ou CD MP3. Ces ouvrages peuvent être retirés lors des permanences le jeudi à Annemasse ou expédiés en franchise postale au domicile de l'Audio-lecteur.

Bibliothèque Sonore d'Annemasse:
04 50 92 33 40.

► Le Secours Catholique

« Être près de ceux qui sont loin de tout »
Autour de nous, dans notre voisinage, des personnes subissent l'isolement ou la solitude. Le Secours Catholique démarre une équipe dont l'objectif est de rendre visite à domicile à des personnes souffrant d'isolement ou de solitude afin de créer avec elles des liens fraternels.

Vous connaissez des personnes à qui vous pensez que ce service pourrait être utile? Parlez-en avec elles, et le cas échéant, contactez-nous au 04 50 68 61 79.

// Patrimoine

Vestiges de « cités lacustres »

Les « sites palafittiques » (de l'italien « pieux fichés »), sont des vestiges d'habitats lacustres préhistoriques qui se sont développés au néolithique et à l'âge de bronze (3 000 à 800 ans avant JC) autour des lacs et des marais de l'Arc alpin. Ces habitations construites sur des plates-formes hissées sur pilotis assuraient la protection des populations qui venaient se réfugier sur les parties émergées des lacs. Le niveau des lacs ayant monté depuis cette période, il ne reste au fond de l'eau que les pieux fichés (palaffites) et quelques traces de mobilier.

En 1856, un conservateur du musée de Lausanne évoqua l'hypothèse de l'existence de vestiges d'habitats dans les lacs de Savoie et les lacs suisses. Les premières recherches entreprises sur le site annécien lui donnent raison : on découvre des vestiges de cités lacustres. Grâce aux progrès de la plongée en scaphandre autonome, la recherche a avancé à grands pas. Une quarantaine de sites sont aujourd'hui répertoriés autour du lac, parmi lesquels une douzaine datant de l'ère néolithique et une dizaine de l'âge de bronze. Les nombreux objets

découverts au fond du lac témoignent de ces deux grandes périodes d'occupation. « *Nos trésors, ce sont en fait des objets de la vie quotidienne* », souligne **André Marguet**, Conservateur en chef du patrimoine au Département des Recherches Archéologiques Subaquatiques et Sous-Marines (DRASSM) : outils

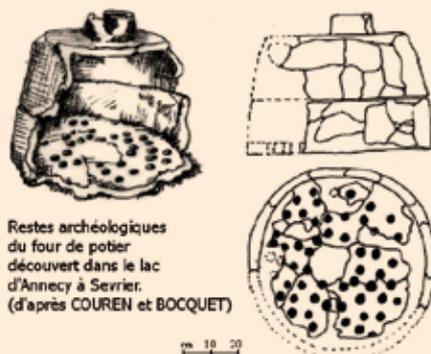
en silex, bijoux, poterie fine. Parmi ces trouvailles, un four de potier, découvert dans le lac d'Annecy à Sevrier, datant de la fin du bronze Moyen (vers 1100 av. J.-C), le mieux conservé de toute l'Europe occidentale.



Illustration : Jörg Mauriange

Four de potier découvert à Sevrier

La découverte et la sauvegarde de la chambre de cuisson (laboratoire) d'un four de potier remontant à l'âge du Bronze Final. Elle fut récupérée sous la forme de fragments lors de fouilles subaquatiques dans le lac d'Annecy. Un patient travail de remontage a permis de reconstituer la forme originale du laboratoire de ce four. Le compte rendu de ce travail a été publié par A. Bocquet et J.P. Couren (Études préhistoriques 1975).



Restes archéologiques du four de potier découvert dans le lac d'Annecy à Sevrier. (d'après COUREN et BOCQUET)

Four de potier, découvert dans le lac d'Annecy à Sevrier, datant de la fin du bronze Moyen (vers 1100 av. J.-C). Collections de l'Observatoire régional des lacs alpins, au musée château d'Annecy, où il est présenté de façon permanente.

AVANT PREMIERE

Une exposition relatant la vie de Sevrier pourrait prendre forme.

Nous solliciterons l'aide des associations locales, mais nous avons aussi besoin de vous. Seriez-vous prêt à nous aider en nous confiant les documents, photos, coupures de presse, etc. que vous possédez ? Une information plus complète vous sera adressée prochainement.

Soyez partenaires du projet.

D. BOUVIER
Présidente commission
Culture-Patrimoine

À l'honneur

Distinction

S'il est un devoir particulièrement agréable à remplir pour un élu, c'est bien de rendre hommage à un habitant de sa commune qui vient de recevoir une distinction particulièrement justifiée.

Ainsi l'élévation de Madame Montfort au grade de Chevalier de l'Ordre National du Mérite est l'occasion de lui témoigner notre respect et notre sympathie pour sa longue action militante dans des associations caritatives: la Ligue contre le Cancer, les Familles de Traumatisés Crâniens, et la Maison Départementale du Handicap dont elle est la Vice-présidente.

En dépassant ses problèmes propres, cette mère de famille a eu la générosité de s'investir pour les autres et d'apporter à son entourage, le témoignage de sa confiance dans la vie.

Nous remercions et félicitons Madame Montfort pour son action exemplaire, qui redonne à chacun la volonté de surmonter les accroc de sa vie personnelle.

Notre centenaire



Ce n'est pas tous les jours que l'on peut saluer la mémoire de tout un siècle!

Certes, ce siècle n'a pas été de tout repos : depuis sa naissance, le 25 avril 1911 à Iwuy dans le Nord Madame Geirnaert a été ballottée par la guerre : réfugiée dans l'Oise en 1914, puis

dans la Manche en 1915, elle a connu de graves privations. De retour dans le Nord en 1918, Mignonne à nouveau connaît la faim et la précarité. Elle perd son père en 1922 laissant sa mère seule avec 10 frères et sœurs. En 1929, Mme Geirnaert trouve un emploi à la Banque de France mais 1940 voit la destruction de la ville qu'elle doit quitter. Cependant elle épouse son « filleul de guerre », son grand amour qui lui donnera quatre filles. Son bonheur sera court puisque son mari décède en 1955. Ses 11 petits-enfants, 21 arrière-petits-enfants lui redonneront peu à peu le goût de vivre.

Depuis 26 ans, Mignonne vit chez une de ses filles aux Mongets près de sa famille et de ses amis. Nous souhaitons que la terre savoyarde reste pour elle et sa famille un asile de paix et de sécurité.

// Manifestations

Le marathon de Sevrier

17 mars 2011



Régates, remise de médailles

17 avril 2011



Exposition Catherine Baud au Prieuré

Du 28 mai au 5 juin 2011

Des études pratiques et théoriques ont ouvert la voie à Catherine Baud à des années de recherche en création ou l'art et le goût pour assembler se sont toujours imposés. Parallèlement ses recherches en sculpture complètent son travail.

Depuis 1998, elle se consacre totalement au collage, à la peinture et à la sculpture. Ce n'est donc pas par hasard si ses tableaux d'assemblages de papiers et autres matériaux, tentent encore de relier, en nous émouvant, des fragments de vie, tout en verticalité et en humanité.

Catherine Baud expose très régulièrement à Paris et dans le reste de la France, soit en galeries ou lors de manifestations d'art contemporain. Elle est également présente dans de nombreuses collections privées et publiques en France et à l'étranger.



Journée intercommunale de nettoyage

Samedi 14 mai 2011



Une équipe de bénévoles, renforcée cette année par les Scouts de France des Balmettes, a participé à la journée intercommunale de nettoyage de printemps qui s'est déroulée samedi 14 mai 2011.

Merci à tous pour cette action écocitoyenne qui permet de garder notre commune propre et accueillante.

// Manifestations

Coupe du monde d'orientation subaquatique



Les 13, 14 et 15 mai la deuxième manche de la coupe du monde 2011 d'orientation a eu lieu à Sevrier. Le club la Coulée Douce avec son président Christian Perrière avaient, depuis décembre 2010, œuvré pour que cet événement soit exceptionnel. Ils étaient aidés dans leur tâche par Jean-François Glez et Jean-Marie Chardonnet, des experts dans ce genre d'événement. Avec le soutien de Jacques Rey et de la municipalité de Sevrier, cette manche a mobilisé pas moins de 50 membres du club pour assurer l'infrastructure logistique. La première manche de coupe du monde qui devait avoir lieu à Alexandrie en Egypte avait été annulée et ce sont des nageurs affûtés et affamés de nage qui sont arrivés sur les bords du lac d'Annecy : Russes, Allemands

Tchèques, Autrichiens, Croates, Espagnols, Estoniens et bien sûr Français, soit 80 compétiteurs. Malgré l'orage, l'organisation de la manifestation fut impeccable et grandement appréciée par l'ensemble des nageurs. Ce fut également l'occasion d'une bonne reconnaissance médiatique, France 3, TV8, mais également des articles dans différentes revues régionales et internationales. Cet événement a permis au public ainsi qu'aux officiels de découvrir un sport insolite mais technique. À noter que Jean-Louis Blanchard, président de la fédération française d'études et sports sous marin, et Daniel Lehmann, président du comité FFESSM RABA, étaient présents à cette manifestation.

Taille des arbres fruitiers

L'association des Propriétaires Forestiers de Sevrier sous la présidence de Jean-François Domenjoud a pour habitude chaque printemps, d'organiser avec la collaboration de Christian Lombart (CRPF) et M. Georges Bal, une démonstration de taille des arbres fruitiers. Une dizaine de sociétaires étaient présents ce lundi après-midi 21 mars, dans un verger de Létraz, le soleil étant de la partie. Les conseils suivis avec intérêt ont immédiatement été mis en pratique. Un verre de l'amitié a clôturé cette bonne journée.



Planète Mômes fête ses 10 ans

Les 19 et 20 novembre 2011 au
Complexe d'animation de Sevrier

Venez nombreux fêter avec Sevrier en Fête le dixième anniversaire de Planète Mômes avec des spectacles exceptionnels, des animations renversantes et des invités prestigieux. Entrée libre.



Premier festival de musique à Sevrier

Le 25 juin 2011 dès 15h sur la plage

Venez jouer en famille, découvrir des danseurs de hip-hop, participer à un flash mob, écouter des groupes d'envergure et danser jusqu'au bout de la nuit sur la plage de Sevrier. Restauration rapide et buvette vous attendent pour passer une soirée inoubliable. Entrée libre.



Nuit des étoiles à Sevrier-Plage

6 mai 2011



Sortie en forêt communale

30 avril 2011

Sortie guidée par Monsieur Lagauzère (ONF).

